



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE SERVICES

(V1. 2023 FR EMEA)

PRÉAMBULE

Botify SAS, société par actions simplifiée de droit français ayant son siège social au 12, rue d'Amsterdam, 75009, Paris, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 519 350 813 ("**Botify**"). Botify est spécialisée dans le développement d'applications logicielles, plateformes et services, accessibles depuis un environnement Saas « Software as a Services ». Botify met à la disposition de ses clients, ses services, dans le cadre de leur activité professionnelle, au moyen d'un abonnement. L'objet étant d'optimiser les résultats de référencement des sites internet des clients par les moteurs de recherche.

Botify a notamment présenté l'ensemble de ses services au client tel qu'identifié dans le Bon de Commande (le « **Client** »). Afin de comprendre les caractéristiques des services proposés par Botify, et de s'assurer de leur adéquation à son organisation, ses besoins et ses objectifs, le Client, et le cas échéant, ses Affiliés et/ou Bénéficiaire(s) ont, préalablement à la signature des Conditions Générales, obtenu lors des réunions d'accompagnement toutes les précisions dont il aurait pu avoir besoin.

En conséquence, les parties sont convenues de conclure la présente convention, dans les conditions suivantes.

Le présent document définit les Conditions Générales de Prestation de Services dans lesquelles Botify fournit au Client, le cas échéant, à ses Affiliés et/ou au(x) Bénéficiaire(s) l'ensemble des services souscrits désignés dans le(s) Bon(s) de Commande (ci-après dénommés ensemble le « **Service** »).

Botify et le Client sont chacun désignés comme une « **Partie** » ci-dessous, ou collectivement comme les « **Parties** ».

Le Client reconnaît avoir lu, compris et conservé une copie des Conditions Générales de Prestation de Services et accepte d'être lié par celles-ci telles que modifiées par les Conditions Particulières en annexe du Bon de Commande applicable. La date des présentes Conditions Générales est la dernière date de signature dans le Bon de Commande.

1. DOCUMENTATION ET PRÉSENCE.

Les présentes Conditions Générales régissent la souscription et l'utilisation par le Client du logiciel et des Services de Botify (les « **Services** ») tels que spécifiés plus en détail dans le(s) Bon(s) de Commande applicable (le « **Bon de Commande** »). Les présentes Conditions Générales prévalent sur celles de tout Bon de Commande, sauf indication contraire explicite dans un Bon de Commande.

2. LICENCE.

a. **Botify.** Sous réserve de l'exécution intégrale par le Client de toutes ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales, Botify accorde par les présentes au Client une licence d'accès par abonnement révoquant, mondiale, non exclusive, non transférable, non cessible, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et limitée dans le temps, lui permettant d'utiliser les Services conformément au Bon de Commande, uniquement à des fins commerciales internes du Client.

b. **Client.**

i. **Données du Client.** Le Client accorde par les présentes à Botify une licence non exclusive,

mondiale, libre de redevances et pouvant donner lieu à l'octroi de sous-licences, lui permettant d'utiliser, de modifier et d'intégrer dans toute œuvre dérivée l'ensemble des Données relatives au Client (définies à l'article 4(a) ci-dessous), des fichiers journaux des serveurs Web et de toute autre information fournie à Botify par le Client aux termes des présentes Conditions Générales, dans le seul et unique but de fournir les Services au Client.

ii. Données anonymes agrégées. Botify peut regrouper les métadonnées et les données d'utilisation du Client recueillies ou autrement mises à disposition par l'intermédiaire des Services de sorte que les résultats ne permettent pas d'identifier personnellement le Client ou un utilisateur autorisé (les "**Données anonymes agrégées**"). Le Client reconnaît et accepte que Botify puisse utiliser les Données anonymes agrégées, tant pendant qu'après la Durée des Conditions Générales : **(A)** à ses propres fins d'analyse interne ; **(B)** pour développer et améliorer les Services ; et **(C)** pour créer et distribuer des rapports et autres documents concernant l'utilisation des Services. Par souci de clarté, aucune disposition du présent article 2(b)(ii) ne donne à Botify le droit d'identifier publiquement le Client comme étant la source de toute Donnée anonyme agrégée.

3. RESTRICTIONS.

a. Restrictions d'utilisation. Le Client utilisera les Services en conformité avec toutes les lois applicables, les présentes Conditions Générales, le Bon de Commande pertinent et toute documentation écrite accompagnant les Services ("**Documentation**"). Le Client ne peut pas faire ou permettre à des tiers de : **(i)** modifier, créer des œuvres dérivées, désassembler, désosser, décompiler, reproduire ou distribuer toute partie des Services ; **(ii)** copier les Services ; **(iii)** distribuer, accorder une sous-licence, divulguer, commercialiser, louer ou transférer à un tiers toute partie des Services ou de la Documentation, ou utiliser les Services ou la Documentation dans tout arrangement relatif à des services administratifs ("**Service bureau**"). ; **(iv)** divulguer les résultats des évaluations des performances des Services à un tiers sans l'autorisation écrite préalable de Botify ; **(v)** utiliser des produits ou des modules logiciels tiers sous licence fournis par Botify au Client dans le cadre des présentes Conditions Générales indépendamment des Services ; **(vi)** exposer ou rendre autrement disponible à des tiers une interface de programmation d'application ("**API** ") de Botify, y compris la transmission d'une API de Botify à des tiers, ou reconditionner une API de Botify afin de mettre ses fonctionnalités à la disposition de tiers ; ou **(vii)** permettre à un tiers de modifier les paramètres ou autres détails de mise en œuvre des Services tels qu'ils sont définis dans le Bon de Commande et la Documentation concernés.

b. Restrictions d'accès. Le Client accédera aux Services en se connectant aux systèmes de Botify à l'aide des identifiants de connexion fournis par Botify. En aucun cas, le Client ne communiquera ses identifiants de connexion à des tiers non autorisés.

c. Modification. Botify peut modifier les Services à tout moment sans notification préalable au Client, à condition que ces modifications ne diminuent pas sensiblement les fonctionnalités des Services telles que définies dans le Bon de Commande concerné.

4. OBLIGATIONS DE BOTIFY.

a. Obligations de conservation des données. Les informations fournies par le Client en vue de leur traitement par les Services (les "**Données du Client**") sont stockées par Botify pour des périodes limitées dans le cadre des Services, comme spécifié sur le site <https://www.botify.com/data-retention-policy> disponible en langue anglaise, partie intégrante des présentes Conditions Générales et pouvant être modifié par Botify de temps à autre. Le Client déclare en avoir pris connaissance lors de la signature des Conditions Générales. Le stockage des Données du Client pour des périodes plus longues peut être disponible moyennant des frais supplémentaires et, s'il est choisi, il sera consigné dans un nouveau Bon de Commande.

b. Disponibilité. Les Services peuvent être indisponibles de temps à autre pendant des périodes raisonnables en raison de la maintenance du système. Botify s'efforcera, dans la mesure du possible, d'informer le Client par courrier électronique au moins 24 heures avant une telle maintenance. Des engagements spécifiques en matière de disponibilité et de niveau de service sont disponibles sur le site <https://www.botify.com/service-level-agreement-sla> disponible en langue anglaise, partie intégrante des présentes Conditions Générales et pouvant être modifié par Botify de temps à autre. Le Client déclare en avoir pris connaissance lors de la signature des Conditions Générales.

c. Données du Client. Les Données du Client (et les statistiques relatives à l'utilisation des Services) sont traitées afin d'exploiter les Services, notamment aux fins de vérification du respect des présentes Conditions Générales. Sur demande écrite du Client, ou en cas de résiliation des présentes Conditions Générales, Botify supprimera toutes les copies des Données du Client alors en sa possession, à l'exception du fait que Botify ne sera pas tenue de détruire ou de modifier les fichiers d'archivage et de sauvegarde informatiques lorsqu'elle y est autorisée par les lois applicables en matière de protection des données (définies ci-après), étant entendu que ces données d'archivage et de sauvegarde continueront d'être protégées par les dispositions relatives à la confidentialité de l'article 10.

d. Politique d'utilisation équitable de Botify (Fair use policy) et enveloppe mensuelle de Crawl. Chaque Bon de Commande spécifiera le(s) Site(s) Web du Client ("**Site(s) Internet**" ou "**Site Web**" ou "**WebProperty**") devant être traité(s) par les Services ("**Crawls**") et le nombre mensuel maximum d'URL à Crawler pour chaque Site Internet ("**Enveloppe mensuelle de Crawl**"). Si les recherches du Client dépassent l'Enveloppe mensuelle de Crawl spécifiée dans le Bon de Commande, Botify ne facturera pas de frais supplémentaires au Client, à condition que, pendant la durée du Bon de Commande (définie ci-après), le dépassement de l'Enveloppe mensuelle de Crawl ne dépasse pas **(i)** 100 % au cours d'un mois donné ou **(ii)** 50 % en moyenne sur trois mois consécutifs ("**Dépassement Minimal**"). Si le Client dépasse le Dépassement Minimal, Botify pourra alors **(x)** suspendre les Services ; et/ou **(y)** ajuster l'Enveloppe mensuelle de Crawl afin de refléter le nombre réel de crawls et facturer le Client pour cet ajustement conformément au tableau fourni dans le Bon de Commande.

5. LES OBLIGATIONS DU CLIENT.

a. Données du Client. Le Client fournira à Botify toutes les Données relatives au Client, les fichiers journaux des serveurs Web et toute autre information dont Botify a raisonnablement besoin pour exécuter ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales.

b. Ressources du Client. Le Client fournira **(i)** le personnel raisonnablement nécessaire à la fourniture des Services par Botify et **(ii)** l'accès à son ou ses outils d'analyse Web (tels que l'API Google Analytics), à la console de recherche Google et à tout autre moteur de recherche ou données ou Services de tiers dont Botify pourrait avoir besoin ou que le Client souhaite voir traités par les Services. Le Client reconnaît que cet accès par Botify pour le compte du Client au compte Google Analytics du Client peut entraîner des coûts supplémentaires pour le Client sur ce compte, dont le Client sera seul responsable. Le Client sera seul responsable de l'obtention et de la maintenance de l'ensemble de l'accès à Internet, du matériel informatique et de tout autre équipement ou ressource nécessaire à l'utilisation des Services.

c. Accès. Le Client sera seul responsable du maintien de la sécurité de tous les justificatifs d'identité pour les Services qui lui sont fournis par Botify. Le Client s'efforcera, dans la mesure du possible, d'empêcher tout accès non autorisé aux Services ou toute utilisation non autorisée de ceux-ci et informera rapidement Botify de tout accès ou utilisation non autorisé. Le Client sera seul responsable de toute activité sur son ou ses comptes de Services.

d. Limitations d'exportation. Le Client ne peut pas exporter ou réexporter les Services ou tout produit direct de ceux-ci ("**Objet contrôlé**") en violation de toute restriction, loi ou réglementation du Département du Commerce des États-Unis ("**USDC**"), de l'Office of Foreign Assets Control du Département du Trésor des États-Unis, ou de toute autre agence ou autorité du gouvernement des États-Unis ou d'un pays étranger. Le Client reconnaît et accepte que l'Objet contrôlé ne sera pas utilisé ou transféré vers des pays à l'égard desquels les États-Unis maintiennent un embargo, ou vers ou par un ressortissant ou un résident de ces pays, ou toute personne ou entité figurant sur la Table of Denial Orders de l'USDC. L'Objet contrôlé peut utiliser ou inclure une technologie de cryptage qui est soumise à des exigences de licence en vertu des règlements de l'administration des exportations des États-Unis.

6. DURÉE ; RÉILIATION.

a. Durée des Conditions Générales. Les présentes Conditions Générales entreront en vigueur à la Date d'entrée en vigueur pour une période de trois (3) ans et se renouvelleront automatiquement pour des périodes de renouvellement successives de même durée ("**Durée des Conditions Générales**").

b. Durée du Bon de Commande. Chaque Bon de Commande indiquera la durée des Services fournis en vertu de celui-ci ("**Durée initiale**") et sera automatiquement renouvelé pour des périodes successives de même durée (chacune, une "**Durée de renouvellement**") jusqu'à ce que l'une des Parties fournisse à l'autre un avis écrit de non-renouvellement au moins trois (3) mois avant la prochaine période de renouvellement (collectivement, la "**Durée du Bon de Commande**").

c. Résiliation.

i. Résiliation pour manquement. L'une ou l'autre des Parties peut résilier les présentes Conditions Générales immédiatement sur notification écrite à l'autre Partie en cas de violation matérielle non corrigée des présentes Conditions Générales ou de tout Bon de Commande trente (30) jours calendaires (dix (10) en cas de non-paiement) après réception de la notification écrite de ladite violation. Chaque Partie peut résilier les présentes Conditions Générales immédiatement sans préavis en cas **(A)** d'institution par ou contre l'autre Partie d'une procédure d'insolvabilité, de mise sous séquestre ou de faillite ; **(B)** de cession par l'autre Partie au profit de ses créanciers ; ou **(C)** de dissolution ou de cessation d'activité de l'autre partie. Nonobstant ce qui précède, Botify peut immédiatement suspendre l'accès aux Services ou résilier les présentes Conditions Générales si Botify estime que l'utilisation des Services par le Client est susceptible d'engager la responsabilité juridique de Botify, de ses fournisseurs ou d'autres Clients.

ii. Effet de la résiliation.

A. En cas de résiliation, l'utilisation des Services par le Client doit cesser immédiatement. La résiliation ne dégage pas une Partie de sa responsabilité à l'égard d'une violation survenue avant la résiliation. Botify supprimera toutes les Données du Client dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la résiliation.

B. En cas de résiliation pour manquement grave non corrigé de la part de Botify, Botify remboursera au Client le solde proportionnel de tous les frais payés d'avance pour le reste de la durée du Bon de Commande après la Date d'entrée en vigueur de la résiliation (la "**Date de Résiliation**").

C. En cas de résiliation pour violation substantielle non corrigée par le Client, ce dernier paiera tous les frais impayés en vertu du Bon de Commande pertinent à la Date de Résiliation dans les sept (7) jours suivant cette date. La résiliation ne libère en aucun cas le Client de l'obligation de payer les frais dus à Botify pour la période antérieure à la Date de Résiliation.

d. Engagement de durée. Sauf disposition contraire des présentes, la résiliation anticipée des présentes Conditions Générales ou de tout Bon de Commande en vertu des présentes n'est pas autorisée, ne libère pas le Client de son engagement à l'égard de la totalité de la Durée souscrite enregistrée dans le Bon de Commande concerné et aucun remboursement des frais payés ne sera effectué.

7. CONDITIONS DE PAIEMENT ; TAXES.

a. Tarifs. Les tarifs pour les Services sont énumérés dans le Bon de Commande pertinent et seront payés par incréments annuels. Sauf indication contraire dans un Bon de commande, les tarifs énumérés sont dus dans les trente (30) jours de la Date d'entrée en vigueur du Bon de Commande (définie ci-dessous) et dans les trente (30) jours de chaque anniversaire de cette date par la suite pendant la Durée du Bon de commande. Tout retard de paiement par le Client entraînera l'application de pénalités d'un montant égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la constatation du défaut de paiement, nonobstant le versement d'une indemnité forfaitaire légale de quarante (40) euros pour frais de recouvrement (conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce). Botify adressera une lettre de mise en demeure préalable au client par lettre recommandée avec accusé de réception. Si le Client ne paie pas les montants en souffrance non contestés dans les trente (30) jours suivant cette mise en demeure, Botify pourra suspendre les Services. La résiliation anticipée des présentes Conditions Générales ne libère pas le Client de son obligation de payer toutes les sommes dues en vertu des Bons de commande existants, et Botify n'est pas tenue de rembourser une quelconque partie des frais déjà payés à Botify avant cette résiliation.

b. Ajustements des tarifs. Botify se réserve le droit d'augmenter les tarifs pour chaque période de renouvellement suivante dans la limite de cinq (5) % des tarifs de la période précédente. Les tarifs peuvent

également être ajustés lors du renouvellement en fonction des modifications apportées aux taux d'utilisation réels des Services par le Client. Botify contactera le Client au moins un (1) mois avant l'expiration de la période en cours pour discuter du renouvellement.

c. Calculs initiaux de la tarification. La tarification des Services est fondée sur les résultats de recherche organique pour les Sites Internet tels que rapportés par le(s) outil(s) d'analyse de recherche du Client (le "**Trafic Organique**") pour les douze (12) mois précédant la Date d'entrée en vigueur du Bon de Commande (la "**Date d'entrée en vigueur du Bon de Commande**"). Si Botify n'a pas accès au trafic organique à la Date d'entrée en vigueur du Bon de Commande, le Client fournira une estimation de bonne foi du trafic organique, et trois mois après la Date d'entrée en vigueur du Bon de Commande, Botify vérifiera le trafic organique réel. S'il existe un écart de cinq (5) % ou plus entre l'estimation de bonne foi et le trafic organique réel, Botify facturera au Client des frais de correction correspondant à la différence entre les tarifs de Services initialement facturés et des tarifs révisés basés sur le trafic organique réel, calculés au prorata sur trois (3) mois.

d. Taxes. Le Client est seul responsable du paiement de toutes les taxes imposées ou encourues par le Client en raison des présentes Conditions Générales ou de la prestation des services, à l'exception des taxes fondées sur le revenu net de Botify.

8. ASSISTANCE ET MAINTENANCE.

Pendant la durée de validité du Bon de Commande, Botify **(a)** corrigera les dysfonctionnements des Services afin de les rendre conformes aux spécifications alors en vigueur fournies dans la Documentation pertinente pour la version la plus récente des Services faisant l'objet d'un Bon de Commande, à moins que ces dysfonctionnements ne soient dus à l'utilisation ou à la modification des Services par le Client ou par un tiers en violation des présentes Conditions Générales ou du Bon de Commande pertinent ; et **(b)** fournira au Client un service de gestion de compte et d'assistance technique afin de le guider, de répondre à ses questions opérationnelles et de signaler les problèmes liés aux services, comme le prévoit plus précisément le Bon de Commande pertinent.

9. PROPRIÉTÉ.

a. Général. Les présentes Conditions Générales sont des Conditions Générales d'abonnement et non une vente. Il ne confère au Client aucun droit ou propriété sur ou en rapport avec les Services ou toute Documentation, ou tout droit de propriété intellectuelle y afférent, autre que ceux expressément accordés dans les présentes Conditions Générales. Le Client reconnaît qu'il n'obtient qu'un droit limité aux Services et à la Documentation, uniquement tel que prévu dans les présentes Conditions Générales et tout Bon de Commande en vertu des présentes, que les Services sont offerts en tant que solution hébergée en ligne, et que le Client n'a aucun droit d'obtenir ou de conserver une copie des Services ou de la Documentation, sauf indication contraire inscrite aux présentes.

b. Botify. Tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Services, à la Documentation et à tous les droits de propriété intellectuelle connexes, y compris les inventions, créations ou améliorations, qu'elles soient brevetables ou protégées par le droit d'auteur, conçues, réalisées ou mises en pratique dans le cadre de l'exécution des obligations de Botify en vertu des présentes, sont et resteront la propriété unique et exclusive de Botify.

c. Feedback. L'ensemble des commentaires, suggestions, idées, demandes d'amélioration, recommandations ou autres renseignements fournis sous quelque forme que ce soit par le Client à Botify au sujet des Services ou de la Documentation (le "**Feedback**") peuvent être librement utilisés par Botify à quelque fin que ce soit, y compris à des fins commerciales et pour le développement, la production et la commercialisation de produits et de Services qui intègrent ce Feedback, sans rémunération ni attribution au Client. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Client cède par les présentes à Botify, de manière irrévocable et intégrale, tous les droits, titres et intérêts relatifs au Feedback et reconnaît et accepte que tout le Feedback est la propriété unique et exclusive de Botify.

d. Client. Le Client conserve la propriété exclusive de toutes les Données du Client et Botify ne possède aucun droit, titre ou intérêt dans ou sur les Données du Client autre que celles qui sont expressément accordées dans les présentes Conditions Générales.

10. CONFIDENTIALITÉ.

Pendant la durée des Conditions Générales, chaque Partie maintiendra la confidentialité des informations partagées par l'autre Partie concernant sa technologie ou ses activités qui **(a)** sont étiquetées comme confidentielles ; **(b)** devraient être raisonnablement comprises comme confidentielles étant donné leur nature ; ou **(c)** sont protégées par la loi sur la propriété intellectuelle (y compris les données, les méthodes, les outils, les programmes informatiques, les Services, la Documentation et les documents connexes), ("**Informations confidentielles**"). Chaque Partie **(i)** protégera les Informations confidentielles de l'autre Partie en déployant des efforts commerciaux raisonnables, mais en aucun cas inférieurs au degré de soin et de sécurité qu'elle utilise pour conserver ses propres Informations confidentielles ; **(ii)** utilisera les Informations confidentielles de l'autre Partie uniquement pour exécuter ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales ; et **(iii)** ne divulguera pas ces informations à un tiers, sauf si cela est autorisé par les présentes Conditions Générales ou si la loi l'exige. Une Partie peut divulguer les Informations confidentielles de l'autre Partie à ses employés et sous-traitants ou à ceux de ses filiales **(x)** ayant un besoin légitime de connaître ces informations pour exécuter ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales ; et **(y)** aux comptables, avocats, investisseurs potentiels, acquéreurs et partenaires financiers, à condition qu'avant une telle divulgation, chacun de ces individus soit lié par des obligations de confidentialité écrites ou professionnelles au moins aussi protectrices que celles contenues dans les présentes.

Si l'une des Parties est contrainte par la loi ou par une ordonnance légale valide de divulguer une partie des Informations confidentielles de l'autre Partie, cette Partie, si la loi le permet, notifiera et aidera rapidement l'autre Partie (aux seuls frais de l'autre Partie) à obtenir une ordonnance de protection ou toute autre ordonnance similaire et ne divulguera que le minimum d'Informations confidentielles nécessaires pour se conformer à cette divulgation forcée.

Les informations ne seront pas considérées comme des Informations confidentielles si elles : **(A)** étaient dans le domaine public au moment où elles ont été divulguées ou entrent dans le domaine public sans violation des présentes Conditions Générales ; **(B)** étaient connues de l'une ou l'autre des Parties sans restriction au moment de la divulgation ; **(C)** ont été développées indépendamment par la Partie réceptrice ; ou **(D)** deviennent connues de la Partie réceptrice sans restriction par un tiers, sans violation des présentes Conditions Générales, et autrement sans violation des droits de l'une ou l'autre des Parties.

11. DONNÉES PERSONNELLES.

Botify ne recueille ni n'utilise aucune donnée à caractère personnel au sens des lois applicables sur la protection des données pour exécuter les Services en général, à l'exception éventuelle des adresses IP qui peuvent, dans certaines circonstances, être considérées comme des données à caractère personnel au sens desdites lois. Si Botify devait utiliser des données à caractère personnel, au sens des lois applicables en matière de protection des données, elle les collecterait et les traiterait en tant que sous-traitant, conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Le cas échéant, dans le cadre des traitements des données à caractère personnel, les Parties conviennent que les dispositions de l'Annexe relative au traitement des données (disponible à l'adresse suivante : <https://www.botify.com/emea-legal>) s'appliquent, sauf accord contraire entre les Parties (l'un ou l'autre, avec ses annexes, l'"**Annexe relative au traitement des données**"). Chaque Partie accepte de se conformer aux termes de l'Annexe relative au traitement des données, qui sera incorporée dans les présentes Conditions Générales par référence. La signature des présentes Conditions Générales et/ou de tout bon de commande vaut signature de l'Annexe relative au traitement des données et des Clauses Contractuelles Types qui y sont incorporées par référence.

Le Client reconnaît avoir lu, compris et conservé une copie dudit avenant et accepte d'être lié par les modifications qui y sont apportées de temps à autre. "**Lois applicables en matière de protection des données**" désigne : **(a)** le Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil ("**Règlement**") relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi que les lois sur la protection des données de tout État membre de l'Union européenne, y compris les lois mettant en œuvre le Règlement ; et **(b)** la loi californienne de 2018 sur la protection de la vie privée des consommateurs, y compris tout règlement promulgué en vertu de celle-ci, telle que modifiée de temps à autre.

12. GARANTIE DE CONFORMITÉ.

a. Généralités. Chaque Partie déclare et garantit qu'elle a tous les droits, le pouvoir et l'autorité

nécessaires pour signer ces présentes Conditions Générales et exécuter ses obligations en vertu des présentes, et que les personnes qui signent ces Conditions Générales au nom d'une Partie sont autorisées à le faire.

b. Garantie des Données du Client. Le Client déclare et garantit **(i)** qu'il dispose de tous les droits et pouvoirs nécessaires pour fournir toutes les Données du Client à Botify aux termes des présentes Conditions Générales et pour permettre à Botify de traiter ces données par le biais des Services ; et **(ii)** que toutes les Données du Client ont été recueillies, traitées et transférées conformément à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables et sans violer les droits ou accords de tiers.

c. Garantie de conformité. Botify garantit que, pendant la durée des Conditions Générales , les Services seront essentiellement conformes à la Documentation pertinente et exempts de défauts matériels. Botify ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie que les fonctions exécutées par les Services répondront aux exigences du Client, que le fonctionnement des Services sera ininterrompu ou exempt d'erreurs, ou que tous les défauts des Services seront corrigés. Dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales , Botify conseillera le Client **(i)** étant précisé que le Client est un professionnel du secteur et qu'il est familier avec les problématiques liées à l'utilisation de services similaires aux Services et **(ii)** à condition que le Client exprime clairement ses besoins quant aux Services. Botify ne donne aucune garantie quant à l'adéquation à un usage particulier du Client en ce qui concerne les Services. En vertu des Conditions Générales , Botify n'est pas tenue à une obligation de résultat, mais uniquement à une obligation de moyens.

d. Renonciation. DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE LE PERMET, LA GARANTIE LIMITÉE QUI PRÉCÈDE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, ET BOTIFY REJETTE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES, ORALES OU ÉCRITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUE BOTIFY AIT OU NON CONNAISSANCE OU RAISON D'AVOIR CONNAISSANCE D'UN TEL USAGE. DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE LE PERMET, BOTIFY DÉCLINE EN OUTRE TOUTE GARANTIE, CONDITION ET/OU DÉCLARATION DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. AUCUNE INFORMATION OU CONSEIL ORAL OU ÉCRIT DONNÉ PAR BOTIFY, SES AGENTS OU SES EMPLOYÉS NE CRÉERA DE GARANTIE OU N'AUGMENTERA DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT LA PORTÉE DES GARANTIES DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES OU DE TOUT BON DE COMMANDE. AUCUNE ACTION POUR VIOLATION DE LA GARANTIE LIMITÉE ÉNONCÉE DANS LE PRÉSENT ARTICLE 12 NE PEUT ÊTRE ENGAGÉE PLUS D'UN AN APRÈS LA DATE D'EXPIRATION DE LADITE GARANTIE LIMITÉE.

13. GARANTIE D'ÉVICTION.

a. Client. Le Client s'engage à défendre et à indemniser Botify contre les réclamations, les dommages, les règlements, les pertes, les responsabilités, les amendes, les pénalités et les coûts (y compris les frais de justice et les honoraires d'avocat raisonnables) découlant de ce qui suit ou se rapportant : **(i)** à l'utilisation par le Client des Services non conforme aux présentes Conditions Générales, au Bon de Commande pertinent, à la Documentation pertinente ou aux instructions, procédures ou autres spécifications de Botify ; **(ii)** aux allégations selon lesquelles l'utilisation par Botify des Données du Client, telle qu'elle est autorisée par les présentes Conditions Générales t, porte atteinte ou détourne les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ; ou **(iii)** à la violation par le Client de toute loi applicable.

b. Botify. Botify défendra et indemniser le Client contre les réclamations de tiers selon lesquelles les Services ou la Documentation portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers existant à la Date d'entrée en vigueur ("**Réclamation**"). Botify paiera les dommages-intérêts, les règlements, les pertes, les responsabilités, les amendes, les pénalités et les frais (y compris les frais de justice et les honoraires d'avocat raisonnables) qui seront finalement accordés au Client en raison d'une Réclamation, étant entendu que Botify ne sera pas responsable du règlement d'une Réclamation sans son approbation écrite. L'indemnisation qui précède ne s'applique pas aux Réclamations découlant de ou liées : **(i)** à l'utilisation par le Client des Services non conforme aux présentes Conditions Générales, au Bon de Commande correspondant, à la Documentation correspondante ou aux instructions, procédures ou autres spécifications écrites fournies par Botify au Client ; **(ii)** aux parties ou composants des Services non créés par Botify ; **(iii)** les modifications apportées aux Services par Botify selon les instructions du Client ; **(iv)** aux modifications apportées aux Services par le Client après leur livraison par Botify ; **(v)** une combinaison des Services avec des services, des produits, des processus, des composants ou des matériaux non créés par Botify,

lorsque la prétendue infraction résulte de cette combinaison ; ou **(vi)** à la poursuite par le Client d'une activité prétendument illicite après en avoir été informé et avoir été informé des modifications qui auraient permis d'éviter la prétendue infraction ((i)-(vi) collectivement, (les "**Réclamations exclues**").

c. Procédure. Pour que les obligations d'indemnisation de Botify énoncées ci-dessus soient applicables, le Client doit : **(i)** notifier rapidement par écrit à Botify une Réclamation qui n'est pas une Réclamation exclue et céder à Botify le contrôle exclusif de toute la défense de la Réclamation et des négociations de règlement y afférentes ; et **(ii)** coopérer de toute manière que Botify jugera nécessaire, aux frais de Botify, à la défense ou au règlement de ladite Réclamation. Botify n'aura pas le droit, sans le consentement écrit du Client, de régler une Réclamation si ce règlement contient une stipulation ou une admission d'une responsabilité ou d'un acte répréhensible de la part du Client.

d. Atténuation. En réponse à une Réclamation, Botify peut : **(i)** obtenir pour le Client le droit de continuer à utiliser les Services ; **(ii)** régler la Réclamation ; **(iii)** modifier les Services afin de les rendre non contrefaisants ; ou **(iv)** remplacer les Services par un produit de substitution non contrefaisant, à condition que cette modification ou ce produit de substitution **(A)** soit réalisé sans frais supplémentaires pour le Client et **(B)** fournisse des fonctionnalités substantiellement similaires aux Services. Si, à la seule discrétion de Botify, aucune des conditions précédentes n'est commercialement raisonnable, Botify pourra résilier les présentes Conditions Générales et rembourser au Client tous les frais prépayés non utilisés. Tout choix effectué par Botify en vertu du présent paragraphe libérera entièrement Botify de sa responsabilité à l'égard de ladite réclamation, à l'exception du droit à l'indemnisation de ladite réclamation en vertu de la présente section 13 en ce qui concerne l'utilisation des Services avant ladite résiliation.

e. Limitations. LA PRÉSENTE SECTION 13 CONTIENT LA SEULE ET ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE BOTIFY CONCERNANT UNE PRÉTENDUE VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UN TIERS PAR LES SERVICES OU LA DOCUMENTATION.

14. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ.

a. Exonération. Botify n'aura aucune responsabilité à l'égard du Client (ou de toute autre personne) dans la mesure où cette responsabilité découle de ce qui suit ou y est liée : **(i)** le non-respect par le Client des présentes Conditions Générales , du Bon de Commande correspondant, de la Documentation correspondante ou des instructions, procédures ou autres spécifications de Botify ; **(ii)** l'utilisation par le Client de logiciels ou d'équipements incompatibles avec les Services ; **(iii)** la corruption, l'endommagement ou la perte de logiciels ou de données si ces derniers auraient pu être évités par la mise en œuvre par le Client d'un système de sauvegarde régulier ; **(iv)** l'interaction du ou des Sites Internet avec les Services ; **(v)** un virus informatique, un ver, un cheval de Troie ou tout autre code malveillant, non introduit par Botify, affectant le fonctionnement du ou des Site(s) Internet ; **(vi)** l'intrusion d'un tiers dans le système informatique affectant le fonctionnement du ou des Site(s) Internet ; **(vii)** un changement d'hôte ou de système d'hébergement du ou des Site(s) Internet ; **(viii)** une panne de réseau rendant les Site(s) Internet inaccessible(s) ; **(ix)** un incident concernant l'infrastructure technique du Client ; ou **(x)** des données reçues par Botify de la part de tiers.

b. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. AUCUNE DES PARTIES NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES DOMMAGES POUR PERTE DE BÉNÉFICES COMMERCIAUX, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES OU AUTRES) DÉCOULANT DE OU LIÉS AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, À TOUT BON DE COMMANDE OU À TOUTE DOCUMENTATION, OU À L'UTILISATION OU À L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES SERVICES, MÊME SI LADITE PARTIE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ GLOBALE D'AUCUNE DES PARTIES DÉCOULANT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET DE TOUT BON DE COMMANDE CONCLU EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES OU S'Y RAPPORTANT N'EXCÉDERA LES FRAIS PAYÉS OU PAYABLES À BOTIFY PAR LE CLIENT EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT LA OU LES RÉCLAMATIONS, ÉTANT PRÉCISÉ QUE SI UNE OU PLUSIEURS RÉCLAMATIONS GÉNÈRENT LES MÊMES DOMMAGES OU PERTES, TOUTES CES RÉCLAMATIONS SONT CONSIDÉRÉES COMME UNE SEULE ET MÊME RÉCLAMATION.

NONOBTANT CE QUI PRÉCÈDE, LA RESPONSABILITÉ DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES POUR DES RÉCLAMATIONS DE VIOLATION DE SES OBLIGATIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 10 (CONFIDENTIALITÉ), DE L'ARTICLE 11 (DONNÉES

PERSONNELLES) OU DE L'ARTICLE 13 (INDEMNISATION) NE DÉPASSERA PAS 1 000 000,00 € AU TOTAL, ÉTANT PRÉCISÉ QUE SI UNE OU PLUSIEURS RÉCLAMATIONS D'INDEMNISATION GÉNÈRENT LE MÊME DOMMAGE OU LA MÊME PERTE, TOUTES CES RÉCLAMATIONS SONT CONSIDÉRÉES COMME UNE SEULE RÉCLAMATION.

c. Aucune disposition de la présente clause "Limitation de la responsabilité" ne limite ou n'exclut la responsabilité des Parties en cas de décès ou de préjudice corporel, de fraude ou de toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit applicable.

15. RÉFÉRENCE.

Avec le consentement écrit préalable du Client, **(a)** Botify aura le droit et la licence de faire publiquement référence à la relation créée par les présentes Conditions Générales et d'utiliser le nom, le logo et/ou les marques de commerce du Client sur son Site Web, dans ses documents de marketing et dans ses présentations de vente, sous réserve des directives d'utilisation des marques de commerce du Client. De temps à autre, le Client pourra être invité à participer au "Programme de référence des Clients" de Botify, qui pourra comprendre des appels de référence, des communiqués de presse, des études de cas et des engagements de co-conférence, et **(b)** le Client pourra être invité à collaborer avec Botify pour publier un premier communiqué de presse concernant la relation créée par les présentes Conditions Générales, tout communiqué de presse devant être soumis à l'approbation du Client avant sa publication.

16. NON-SOLLICITATION.

Pendant la durée des Conditions Générales et un an après, aucune des Parties n'embauchera ou ne sollicitera pour un emploi en son nom ou au nom d'une tierce partie tout personnel de l'autre Partie qui a été engagé dans un travail lié à ces Conditions Générales; à condition, toutefois, que ce qui précède ne s'applique pas à tout personnel de l'autre Partie qui répond à une offre d'emploi publique ou à toute autre sollicitation publique générale d'une partie sans sollicitation active de la Partie qui embauche.

17. GÉNÉRAL.

Intégralité. les présentes Conditions Générales, ainsi que tous les Bons de Commande, constituent collectivement le seul, l'entier et l'exclusif accord entre les Parties concernant l'objet de celui-ci, et remplacent et annulent toutes les communications, représentations, accords ou discussions antérieurs entre les Parties, qu'ils soient écrits ou oraux, concernant cet objet. **Avenant.** Les présentes Conditions Générales ne peuvent être amendées ou modifiées sans le consentement écrit des deux Parties. **Renonciation.** Aucun terme ou disposition de ces Conditions Générales ne sera considéré comme renoncé, et aucune violation ne sera consentie, sans le consentement écrit des deux Parties. Toute renonciation ou tout consentement ainsi accordé ne constituera pas une renonciation ou un consentement pour tout événement futur. Le manquement à exercer tout recours disponible à l'une ou l'autre des Parties ne sera pas considéré comme une renonciation à tout droit ou recours de l'une ou l'autre des Parties en vertu des présentes Conditions Générales, en droit ou en équité. **Absence de tiers bénéficiaire.** Il n'y a pas de tiers bénéficiaires prévus aux présentes Conditions Générales, sauf mention expresse. Aucune des Parties ne peut vendre, céder ou déléguer des droits ou des obligations aux termes de la présente convention, sauf disposition expresse des présentes, sans le consentement écrit de l'autre partie, sauf que Botify peut céder la présente convention à une entité remplaçante dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition ou d'une autre opération de changement de contrôle. **Divisibilité.** Si une disposition de la présente convention est jugée invalide ou inapplicable en vertu d'une loi applicable, cette disposition sera réputée réformée dans la mesure minimale nécessaire pour se conformer à cette loi ou, si la conformité n'est pas possible, elle sera réputée supprimée de la présente convention dans le territoire de cette loi, mais n'aura aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité du reste de la présente convention dans ce territoire. **Notifications.** Toutes les notifications requises ou autorisées par les présentes Conditions Générales doivent être **(a)** rédigés par écrit ; **(b)** envoyés par courriel, par courrier de première classe, recommandé ou certifié (avec accusé de réception, frais de port prépayés) ou remis en mains propres ; et **(c)** envoyés aux adresses des Parties fournies dans les présentes (dans le cas d'un courriel adressé à Botify, à legal@botify.com), et seront réputés valides dès leur livraison. **Loi applicable ; juridiction compétente.** Les présentes Conditions Générales (y compris tous les Bons de commande) seront régies par les lois de la France, sans égard à ses principes de conflit de lois. Toute réclamation, tout litige ou toute controverse découlant des présentes Conditions Générales ou de tout Bons de commande, ou s'y rapportant, sera exclusivement tranché

par les tribunaux situés à Paris, en France, et les deux Parties acceptent par la présente de se soumettre à la compétence personnelle de ces tribunaux. Signature électronique. Les présentes Conditions Générales peuvent être signées électroniquement, et en un ou plusieurs exemplaires, dont l'ensemble constituera un seul et même contrat contraignant.

Les Parties acceptent d'être liées par ces conditions, comme en témoigne la signature de leurs représentants dûment autorisés dans le Bon de Commande correspond.